

DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Article 625 à 631 de « l'Instruction Générale relative à l'Etat-Civil » du 15 janvier 1975
(Décret du 15 mai 1974, arrêté du 16 mai 1974)

Identité du ou des demandeurs : Je soussigné(e) ⁽¹⁾

domicilié(e) à

Nature du livret

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille ⁽²⁾

- ☐ d'époux
☐ de mère naturelle ou adoptive
☐ de père naturel ou adoptif
☐ commun des père et mère naturels ⁽³⁾

Motif de la demande

pour le motif suivant ⁽²⁾

- ☐ perte, vol ou destruction du premier livret (Art.15)
☐ changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret (Art.16)
☐ époux dépourvu du livret (Art.14)

Je motive ma demande par les considérations suivantes ⁽⁴⁾.....

Conditions de délivrance

Je sollicite ⁽²⁾ :

- ☐ l'établissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état Civil de ma résidence et à cet effet je présente le premier livret en ma possession
☐ la reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 630

de

l'I.G de l'état civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente.

(éventuellement) au

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et verso sont exacts.

A

Le

Signature

¹ Noms en lettre capitales et prénoms

² Cocher d'une croix

³ Dans ce cas la demande doit être introduite conjointement par les père et mère (Art 629 et 631 de l'I.G)

⁴ Préciser les motifs de la demande

QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE

LORSQUE LE PREMIER LIVRET N'EST PAS PRESENTÉ

Bien vouloir inscrire les extraits des actes dressés en votre commune et faire suivre aux différentes mairies concernées.

La dernière mairie est invitée à nous retourner le livret ainsi que la présente note.

Mariage contracté à la mairie de _____ :
Le : _____

ENTRE

Nom ⁽¹⁾	Nom (1)
Prénoms	Prénoms
⁽²⁾	⁽²⁾
⁽³⁾	

ENFANTS

Nom	Nom
Prénoms	Prénoms
Né(e) le	Né(e) le
A	A
⁽²⁾	⁽²⁾

Nom	Nom
Prénoms	Prénoms
Né(e) le	Né(e) le
A	A
⁽²⁾	⁽²⁾

Nom	Nom
Prénoms	Prénoms
Né(e) le	Né(e) le
A	A
⁽²⁾	⁽²⁾

Nom (1)	Nom (1)
Prénoms	Prénoms
Né(e) le	Né(e) le
A	à
⁽²⁾	⁽²⁾

NOTA : le livret de famille constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants, et le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que la mention de tous actes ou jugement ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.

1 Nom en lettres capitales

² Mentionner le cas échéant la date et le lieu du décès

³ Précise le cas échéant, la date du divorce ou de la séparation de corps